



Nederlandstalige versie

 Version imprimable

Mexico Newsletter
Edition spéciale

Artexis Group rachète Flanders Expo



La rumeur circulait depuis longtemps mais finalement après quelques mois de tractations, la décision tant attendue est tombée : Artexis remporte la bataille et met Flanders Expo dans son escarcelle. L'excellence des résultats et le savoir faire du groupe combiné à l'alliance avec la ville de Gand, la province de Flandre Orientale et la Foire Internationale de Flandres aura été payante. Morceaux choisis d'une rencontre avec Eric Everard, CEO d'Artexis et Eric Prémat, Development Manager.

La reprise de Flanders Expo renforce considérablement la position du groupe en Belgique, mais également en Europe et rend l'offre globale d'Artexis encore plus attrayante. La synergie entre les différentes entités est évidente. Flanders Expo est un hall d'exposition incontournable en Flandre, a un savoir-faire indéniable dans l'organisation de salons et possède également une expérience énorme en matière de gestion opérationnelle de salons et de fournitures de services à des tiers ou à ses exposants.

« Je ressens une grande satisfaction à la fois parce que c'est une étape importante dans le développement d'Artexis mais aussi parce que ça lui confère un statut de leader dans l'organisation de salons » nous confie **Eric Everard, CEO d'Artexis**. « La bataille que nous avons livré face à GL Events a été extrêmement tenace et déterminée, ce qui en rend l'issue positive encore meilleure ».



Artexis, quant à elle, a une très grande expérience, d'une part, dans l'organisation de salons grands public et d'autre part, elle obtient des résultats à la hauteur de ses espérances en organisant en Belgique et en Europe des salons professionnels spécialisés adaptés à la taille de la Belgique sous le label easyFairs® (11 nouveaux salons en Belgique en 3 ans !). L'évolution remarquable du taux d'occupation de Namur Expo et de Antwerp Expo, exploités par Mexico, une autre filiale du groupe, montre l'intérêt des organisateurs tiers dans les différents halls. L'infrastructure de ces derniers permet également de faire une offre commerciale très intéressante aux clients potentiels en leur permettant aussi bien l'organisation de salons que de congrès dans ses différentes salles aménagées à cet effet.



« La mise en réseaux des trois halls d'Expo de Gand, Anvers et Namur offre à nos clients organisateurs de vastes perspectives de développement de nouveaux salons et à nos clients corporate une grande flexibilité d'utilisation des infrastructures » rajoute **Eric Prémat, Development Manager**.

Le portefeuille de salons d'Artexis et de Flanders Expo se marie également à la perfection. «La complémentarité géographique et thématique de salons tels que BIS et Bouw en Reno ou Sfeer, In Wonen, Countryside et Cocoon, apportera à nos exposants des opportunités commerciales importantes et permettra de grandes synergies en terme de promotion ou d'exposition thématique notamment» selon Eric Prémat. «Avec cette fusion, Artexis accède à une dimension significative sur les marchés européens, avec 120 salons, et 3 centres d'expositions et de conventions sur 87.000 m²».

La fusion d'Artexis et de Flanders Expo se fera également sous les meilleurs auspices. La collaboration entre la Ville de Gand, la Province de Flandre Orientale et la Foire Internationale de Flandres se fera de façon active. Artexis s'engage d'autre part à investir plus de 10 millions d'Euros dans sa nouvelle acquisition. L'emploi sera également garanti pour une durée minimum de 6 ans et, finalement, Artexis s'engage à ne pas revendre les murs de Flanders Expo. De quoi rassurer tout le monde.

« Nous respecterons les organisateurs tiers et les clients, nous allons défendre leurs intérêts et leur apporter tout le soutien dont il pourront bénéficier auprès du groupe Artexis tout en opérant une stricte séparation entre la gestion des halls et l'organisation de salons, comme nous l'avons toujours fait » rajoute Eric Everard.

(GDC)



Toutes nos données sont soumises à la loi du 8 décembre 1992 relative à la protection de la vie privée.
Si vous souhaitez être retiré du carnet d'adresses ou modifier vos données, [cliquez ici](#)

Newsletter by **Euro Top**